



Portail d'affaires

Traitement et peinture sur métal et aluminium (thermolaquage)

Annonce V69608 mise à jour le 29/04/2024

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	SAS
Ancienneté de la société	Plus de 10 ans
Localisation du siège	Ile-de-France
Département	Confidentiel

Résumé général de l'activité

La société est spécialisée dans la protection des métaux en appliquant des traitements mécaniques, chimiques et de thermolaquage. Elle est leader sur son marché.

La société intervient à la fois sur l'acier (70% de l'activité) et sur l'aluminium (30%).

La société a une clientèle de sociétés du bâtiment.

Éléments chiffrés

Année de référence	2022
Fonds propres	2 213 k€
Dettes financières	54 k€
Trésorerie nette	1 715 k€

En k€/année	2020	2021	2022	2023
CA	4800	5400	5 200	
Marge brute	4 000	4 400		
EBE	1 340	1 330	1 630	
Rés. Exp.				

En k€/année	2020	2021	2022	2023
Rés. Net				
Salariés	43	43	43	

Indications concernant les éléments chiffrés

L'EBE mentionné est avant rémunération des deux dirigeants.

Positionnement concurrence

Positionnement par rapport au marché

Leader sur sa région.

Marché local.

Concurrence

Quelques concurrents mais de taille inférieure.

Points forts

Position de leader.

Marché dynamique.

Réputation.

Portefeuille clients (fidélité et récurrence).

Qualité du travail.

Service logistique de livraison sur chantier.

Dépendance aux dirigeants modérée.

Points faibles

Activité avec contraintes réglementaires (norme ICPE).

Infos sur la cession

A propos de la cession de cette entreprise

Type de cession envisagée	Majoritaire
Raison principale de cession	Changement d'activité du dirigeant
Prix de cession	Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

L'immobilier n'est pas compris dans la cession.

Profil de repreneur recherché

Profil recherché	Personne physique ou morale ou fonds d'investissement
------------------	---

Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur ce dossier

500 k€

Complément

Industriel ou fonds d'investissement avec repreneur identifié.

Une candidature d'une personne physique pourra être étudiée uniquement avec apport significatif (> 500 k€) ou adossée à un fond d'investissement identifié.